

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 31 décembre 2020 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre 2020, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 309 546** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **20 352** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 31 décembre 2020, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 20,52% de l'actif au 31 décembre 2020. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 27 janvier 2021
Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2020	31/12/2019
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 040 801,444	1 248 581,672
	a- Actions et droits rattachés		1 040 801,444	1 248 581,672
	b- Titres OPCVM		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	268 744,325	320 663,768
	a- Placements monétaires		0,000	0,000
	b- Disponibilités		268 744,325	320 663,768
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		1 309 545,769	1 569 245,440
	<u>PASSIF</u>		<u>33 021,646</u>	<u>25 340,202</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	6 312,934	5 502,235
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	26 708,712	19 837,967
	<u>ACTIF NET</u>		<u>1 276 524,123</u>	<u>1 543 905,238</u>
<u>CP 1</u>	<u>Capital</u>	3.5	1 313 511,169	1 537 737,299
<u>CP 2</u>	<u>Sommes capitalisables</u>	3.6	<u>-36 987,046</u>	<u>6 167,939</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice		-36 987,046	6 167,939
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 309 545,769	1 569 245,440

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
PR 1	<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>4 018,000</u>	<u>12 699,250</u>	<u>0,000</u>	<u>63 892,540</u>
	Dividendes		4 018,000	12 699,250	0,000	63 892,540
PR 2	<u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>817,591</u>
	<u>Total des revenus des placements</u>		<u>4 018,000</u>	<u>12 699,250</u>	<u>0,000</u>	<u>64 710,131</u>
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	3.7	<u>-4 467,658</u>	<u>-18 175,347</u>	<u>-5 502,235</u>	<u>-26 443,495</u>
	Revenu net des placements		-449,658	-5 476,097	-5 502,235	38 266,636
CH 2	<u>Autres charges</u>	3.8	-8 289,583	-32 928,634	-7 856,883	-33 021,557
	Résultat d'exploitation		-8 739,241	-38 404,731	-13 359,118	5 245,079
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		471,420	1 417,685	-299,921	922,860
	Sommes capitalisables de la période		-8 267,821	-36 987,046	-13 659,039	6 167,939
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-471,420	-1 417,685	299,921	-922,860
	<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		93 508,194	3 774,042	-18 140,455	-190 623,160
	<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		-63 880,677	-93 863,380	403,813	-33 904,523
	<u>Frais de négociation de titres</u>		-536,748	-1 138,232	-128,450	-2 059,230
	Résultat net de la période		20 351,528	-129 632,301	-31 224,210	-221 341,834

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>20 351,528</u>	<u>-129 632,301</u>	<u>-31 224,210</u>	<u>-221 341,834</u>
a- Résultat d'exploitation	-8 739,241	-38 404,731	-13 359,118	5 245,079
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	93 508,194	3 774,042	-18 140,455	-190 623,160
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-63 880,677	-93 863,380	403,813	-33 904,523
d- Frais de négociation de titre	-536,748	-1 138,232	-128,450	-2 059,230
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-18 636,003</u>	<u>-137 748,814</u>	<u>-36 438,910</u>	<u>-886 884,189</u>
a- Souscriptions	0,000	818,180	0,000	199 264,800
- Capital	0,000	1 000,000	0,000	203 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	0,000	-181,820	0,000	-3 735,200
b- Rachats	18 636,003	138 566,994	36 438,910	1 086 148,989
- Capital	21 800,000	160 000,000	39 200,000	1 117 600,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	-3 163,997	-21 433,006	-2 761,090	-31 451,011
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 715,525	-267 381,115	-67 663,120	-1 108 226,023
<u>AN4-Actif Net</u>				
a- En début de période	1 274 808,598	1 543 905,238	1 611 568,358	2 652 131,261
b- En fin de période	1 276 524,123	1 276 524,123	1 543 905,238	1 543 905,238
<u>AN5-Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	15 109	16 481	16 873	25 627
b- En fin de période	14 891	14 891	16 481	16 481
VALEUR LIQUIDATIVE	85,724	85,724	93,677	93,677
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,37%	-8,49%	-7,62%	-9,48%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31-12-2020

PRESENTATION DE LA SOCIETE

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés du 10 juin 2020 au 31 décembre 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du mois de janvier moins un point ont subi une retenue libératoire de 35%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2020 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2020	% l'Actif
Actions		1 173 527,878	1 040 801,444	79,48%
ATL	2 500	7 728,267	4 062,500	0,31%
ATTIJARI BANK	4 000	190 817,040	111 104,000	8,48%
BIAT	1 155	133 855,202	108 214,260	8,26%
CARTHAGE CEMENT	34 135	93 778,063	63 730,045	4,87%
OTH	9 172	153 365,495	110 128,204	8,41%
SAH	5 000	52 469,352	61 395,000	4,69%
SAM	23 315	69 136,100	63 160,335	4,82%
SFBT	6 500	68 716,415	123 565,000	9,44%
SOMOCER	40 000	52 570,000	39 640,000	3,03%
SOTIPAPIER	5 000	36 850,000	22 965,000	1,75%
SOTUVER	11 500	36 923,762	80 339,000	6,13%
SOTUVER NG 20	2 527	16 520,900	16 551,850	1,26%
TELNET	6 500	52 028,183	54 548,000	4,17%
TPR	20 000	83 086,855	83 240,000	6,36%
UIB	5 750	125 682,244	98 158,250	7,50%
Total		1 173 527,878	1 040 801,444	79,48%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Revenus des Actions	4 018,000	12 699,250	0,000	63 892,540
TOTAL	4 018,000	12 699,250	0,000	63 892,540

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 268 744,325 DT et s'analyse comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	% de l'Actif
Disponibilités	268 744,325	320 663,768	20,52%
Total	268 744,325	320 663,768	20,52%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	0,000	0,000	817,591
TOTAL	0,000	0,000	0,000	817,591

3.3 –Opérateurs créditeurs :

	Libelle	31/12/2020	31/12/2019
PA 1	Opérateurs créditeurs	6 312,934	5 502,235
	Frais de gestionnaire	1 276,472	1 572,067
	Frais de dépositaire	319,122	393,015
	Frais de distributeurs	4 717,340	3 537,153

3.4 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	31/12/2020	31/12/2019
PA 2	Autres créditeurs divers	26 708,712	19 837,967
	Etat, retenue à la source	1 568,999	2 193,441
	Redevance CMF	108,335	130,178
	Charges à payer sur l'exercice	25 031,378	17 514,348

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2019</u>	
* Montant en nominal	1 648 100
* Nombre de titres	16 481
* Nombre d'actionnaires	90
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	1 000
* Nombre de titres émis	10
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	160 000
* Nombre de titres rachetés	1 600
<u>Capital au 31/12/2020</u>	
* Montant en nominal	1 489 100
* Nombre de titres	14 891
* Nombre d'actionnaires	66

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 s'élève à -267 381,115 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 31/12/2020 est de 14 891 contre 16 481 au 31/12/2019.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2019</u>	<u>1 537 737,299</u>	<u>1 537 737,299</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>1 000,000</u>	<u>1 000,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-160 000,000</u>	<u>-160 000,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-65 226,130</u>	<u>-102 213,176</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	3 774,042	3 774,042
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-93 863,380	-93 863,380
- Frais de négociation de titres	-1 138,232	-1 138,232
- Régularisation des sommes capitalisables	20 070,416	20 070,416
- Résultat de l'exercice antérieur	6 167,939	6 167,939
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	-236,915	-236,915
- Sommes capitalisables		-36 987,046
<u>Montant fin de période au 31/12/2020</u>	<u>1 313 511,169</u>	<u>1 276 524,123</u>

3.6 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 31/12/2020 s'élèvent à -36 987,046 DT contre 6 167,939 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	-38 404,731	5 245,079
Régularisation du résultat d'exploitation	1 417,685	922,860
Total	-36 987,046	6 167,939

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
CH 1 Charges de gestion des placements	4 467,658	18 175,347	5 502,235	26 443,495
Rémunération du gestionnaire	1 276,475	5 192,960	1 572,067	7 555,286
Rémunération du dépositaire	319,123	1 298,256	393,015	1 888,830
Rémunération des distributeurs	2 872,060	11 684,131	3 537,153	16 999,379

3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libelle	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
CH 2 Autres charges	8 289,583	32 928,634	7 856,883	33 021,557
Redevance CMF	319,123	1 298,256	393,015	1 888,830
Services bancaires et assimilés	95,628	302,242	0,000	1 520,642
Abonnement des charges budgétisées	7 874,832	31 328,136	7 463,868	29 612,085

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Abonnement des charges budgétisées	7 874,832	31 328,136	7 463,868	29 612,085
Taxes	70,224	279,370	302,138	1 198,697
Frais bancaires	28,256	112,410	30,532	121,130
Publication BO CMF	378,558	1 506,000	303,524	1 204,200
Honoraires CAC	1 704,564	6 781,200	1 709,285	6 781,400
Frais AGO et publications	2 078,415	8 268,477	1 493,644	5 925,871
Jetons de Présence	3 016,393	12 000,000	3 024,657	12 000,000
Alpha mena	598,402	2 380,600	600,041	2 380,600
Autres	0,020	0,079	0,047	0,187

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.